# 

* Date : 14-11-2014
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2014734488
* Author :

Tribunal de première instance de Liège, division Liège
L'an deux mille quatorze, le trente octobre, au greffe du tribunal de première instance de Liège, division de Liège, ont COMPARU :
COHEUR, ISABELLE, née le 26 juillet 1972, domiciliée à Momalle, rue Momelette 33, porteuse d'une procuration sous seing privé qui restera annexée au présent acte, pour et au nom de :
CHARLES, MARIANNE, née à Liège le 18 juin 1981, agissant en qualité de représentante légale de ses enfants mineurs d'âge :
CERRADA MORENO, PABLO, né à Liège le 28 juillet 2008;
CERRADA MORENO, NURIA, née à Liège le 20 décembre 2013;
Tous trois domiciliés à 4260 Braives, chaussée de Tirlemont 51/B;
à ce, autorisée par ordonnance du juge de paix du canton de HANNUT, rendue en date du 17 septembre 2014, produite en copie et qui restera annexée au présent acte,
laquelle comparante a déclaré ès qualités ACCEPTER SOUS BENEFICE D'INVENTAIRE LA SUCCESSION DE CERRADA MORENO, Julien, né à Liège le 23 juin 1981, de son vivant domicilié à LIEGE, boulevard Hector Denis 33, et décédé le 7 mai 1914, à Saint-Trond.
Conformément aux prescriptions du dernier alinéa de l'article 793 du Code civil, la comparante déclare faire élection de domicile en l'étude de Maître Françoise WERA, notaire à 4420 Montegnée, chaussée Roosevelt 274.
Dont acte signé, lecture faite par la comparante et le greffier.
Les créanciers et légataires sont invités à faire connaître leurs droits par avis recommandé au domicile élu dans les trois mois de la présente insertion.
Le greffier chef de service, (signature illisible).